

EDITORIAL

Nous sommes médusés !

Walhain une commune où il fait bon vivre... parce qu'il ne s'y passe rien ! C'est en ces termes que l'on pourrait qualifier l'actualité politique walhinoise de ces derniers mois. Nous n'avons toujours pas de bourgmestre issu des élections d'octobre 2000 !

Celui que nous gouverne a été nommé par le roi suite aux élections d'octobre... 1994. Passons encore sur ce dossier. Qui de plus remonte à Mathusalem, si pas plus loin. Par contre, la mésentente qui règne au sein du Collège des Bourgmestre et Echevins paralyse complètement le fonctionnement de notre commune. Et ça, c'est bien plus grave ! Le temps semble suspendu. Il n'y a plus de suivi des décisions prises. On assiste alors à des initiatives de type personnel et sans coordination. Ce qui ne facilite pas la vie et le travail du personnel communal.

L'ancien secrétaire communal, qui a pourtant reculé de trois mois sa mise à la pension pour pouvoir former son successeur, est finalement parti sur la pointe des pieds avant que l'examen de recrutement ait eu lieu. Il aura fallu trois conseils communaux convoqués aux forceps par l'opposition réunie pour arriver à désigner un jury chargé d'orga-

niser les épreuves de recrutement ! La procédure est enfin lancée depuis le 12 mai.

Que dire enfin du poste de directeur des écoles communales à propos duquel aucune décision définitive n'est prise. La majorité s'est à nouveau elle-même embourbée dans un imbroglio politico-juridique malsain et désolant.

Il n'y a plus de Collège (1) à Walhain, donc plus d'esprit d'équipe dans la majorité en place, mais une juxtaposition d'élus qui se regardent en chiens de faïence dans l'attente des élections communales qui les départageront.

Allez oui, il se passe quand même quelque chose de positif dans la commune : Laurence Smets, notre collègue du PS a accouché d'une petite Norah. Bienvenue à elle et bon vent sur cette petite planète bleue *que nous, ECOLO, défendons avec tant d'acharnement.*

La Locale Ecolo-Walhain

(1) Le Collège des Bourgmestre et Echevins est l'organe de décision de la majorité en place. C'est l'exécutif d'une commune. L'opposition n'y est évidemment pas représentée !

Dans ce numéro

Page 2

- Le bilan de la majorité commenté par 2 walhinois
- Annonce
- Prix orange

Page 3

- Le développement durable durable « cela passe par moi »
- Prix citron

Page 4

- Saviez-vous que?
- Le coin des gourmets
- Des antennes GSM dans le clocher de l'église de Walhain-centre

Le bilan d'Ecolo Walhain commenté par deux walhinois pris au hasard / 2

Dj : En attendant, tu reprends un verre ?

Lou : La même chose, tu me connais !

Dj : Tiens, regarde, voilà mes nouveaux voisins qui passent dans la rue.

Lou : Ils t'ont déjà dit bonjour ?

Dj : Bien sûr, et ils seront bientôt officiellement accueillis lors d'une petite réception à la maison communale et ça, c'est une idée des écologistes.

Lou : Allez, d'accord, mais ils n'ont par contre pas encore obtenu l'arrêt du Rapidobus Jodoigne – Louvain-la-Neuve à l'échangeur n°10 de l'autoroute, à Tourinnes, ni une ligne de bus Gembloux – Wavre qui passerait aussi par Louvain-la-Neuve, pour les nombreux navetteurs.

Dj : Je sais, mais, sans jeu de mots, la route est longue et parsemée d'embûches. C'est déjà difficile d'obtenir ce genre de choses quand on dirige une commune, alors dans l'opposition, j'te dis pas !

Lou : Je vais encore épinglez ces braves conseillers, mais à propos des routes, ils ont voulu que la commune achète un radar préventif qui informe les automobilistes de leur vitesse. On ne pourra bientôt plus rien faire avec eux, si ça continue.

Dj : Détrompe-toi, mon bon Louis, c'est justement pour convaincre sans sanctionner. Et ça marche.

Moi-même, l'autre jour, je roulais à 70 sans m'en rendre compte. Pourtant, je ne suis pas un Fangio au volant.

Lou : C'est comme ces panneaux solaires pour lesquels ils ont demandé que la Commune donne une prime à ceux qui les installent. Et puis quoi encore ? D'ailleurs, ils ne l'ont pas obtenue.

Dj : Hélàs. Je sais que ça va encore t'énerver, mais ils ont aussi déjà demandé que la commune achète du café équitable "Max Havelaar" pour le personnel, par exemple.

Lou : Qu'est-ce qui prouve qu'il est bon et que c'est équitable ?

Dj : D'abord, il y en a pour tous les goûts. Et puis, c'est un label reconnu et contrôlé. D'ailleurs, plein d'administrations publiques en utilisent, la Région Wallonne, le Parlement et même des restaurants entreprises. Alors pourquoi pas à Walhain ?

Lou : Et ça va changer quoi dans le monde ?

Dj : Beaucoup plus que tu ne le penses, surtout pour les petits producteurs qui gagneront enfin correctement leur vie

(à suivre)

Vincent Lethé, conseiller communal

Dans 1 an, nous retournons aux urnes communales...

Nous avons besoin de vous et de votre perception de la vie communale walhinoise.

Les membres de notre locale Ecolo rencontreront différents acteurs et citoyens à l'écoute des thèmes qui enthousiasment ou qui fâchent.

Jouez d'influence sur notre prochain programme pour les élections communales de 2006 :
contactez-nous et participez à l'une ou l'autre de nos soirées de travail

Contacts : -Jacques Coppin (010/656403 – jacques.coppin@skynet.be)
-Jean-Marie Gillet (010/657441 – ecolo@walhain.net)



Prix orange

Aux organisateurs du projet "Au fil de l'Art", premier parcours d'artistes à Walhain qui a eu lieu les 21 et 22 mai dernier. Une réalisation absolument exceptionnelle qu'une foule impressionnante a visitée à s'en remplir les yeux. C'est, pour nous, un rêve qui s'est matérialisé. Après plusieurs ballons d'essai en un seul lieu ces dernières années, voici désormais une belle opportunité pour les artistes principalement walhinois de tous poils de se dévoiler dans une démarche dynamique à leurs voisins et aux autres habitants de notre communauté communale. Vivement la prochaine édition. Avec des jardins, de la musique ? Qui a dit que "nul n'est prophète en son pays" ?

Le développement durable « ça passe par moi »

Il y a quelques semaines, 6 associations (*) - bien connues pour œuvrer concrètement en faveur d'un développement durable, social et équitable - ont lancé une grande campagne de sensibilisation sur ces thèmes.

Cette campagne intitulée « ça passe par moi » s'adresse au grand public, mais aussi aux institutions et collectivités dont les administrations communales.

Chacun se voit ainsi invité à agir concrètement au travers d'une charte par laquelle il s'engage à poser des actes concrets dans 4 domaines complémentaires en matière de développement (**): le commerce équitable, l'agriculture biologique, l'économie sociale (ou solidaire), l'éco-consommation.

Il s'agit d'opter davantage pour des produits issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable quelque soit le pays d'origine ou de préférer des produits financiers de type éthique ou de banques alternatives tel Triodos. Et bien sûr, consommer moins d'énergie ou recycler plus pour polluer moins.

Vous serez probablement sollicités par l'un des 3000 bénévoles qui organiseront, jusqu'à la fin de l'été, de nombreuses actions à l'échelle locale.

Ils tenteront ainsi de convaincre vous, les associations, les entreprises, les collectivités, les écoles et universités de prendre des engagements VISIBLES dans ce sens.

Réservez-leur bon accueil : l'avenir de notre société est en marche.

Enfin, ajoutons que cette campagne « ça passe par moi » s'inscrit dans la même ligne que plusieurs propositions formulées par nos élus Ecolo au Conseil Communal de Walhain.

(*) Oxfam-Magasins du monde, Max Havelaar, Nature et Progrès, SOS Faim, le Crédal, Eco-consommation et le Réseau

(**) plus d'infos sur le site <http://www.caspasseparmoi.be>

Echo de la conférence « allergies, stérilité, cancers : nous voulons apprivoiser notre environnement »

Le 9 mars dernier, à l'invitation des locales Ecolo de Villers-la-Ville, Chastre et Walhain, c'est une salle bien remplie et participative qui est venue écouter le remarquable exposé du Dr Jean Pauluis. Ce médecin de Mellery, spécialisé dans les matières d'environnement et qui suit de près la situation de son célèbre village, s'est montré passionnant autant par son propos objectif que par son sens de la communication et de la mesure.

Il serait difficile de résumer le contenu dense de cette soirée en quelques lignes. Epinglons plutôt quelques réflexions :

- la maladie allergique touche déjà 35% de la population occidentale et toutes les prévisions concordent pour confirmer une poussée spectaculaire du nombre d'allergies ;
- doublement tous les 10 ans du nombre d'asthmatiques en Europe occidentale.
- on dénombre ±100.000 substances chimiques dans le commerce sous une forme ou l'autre ; 95.000 ne feront pas l'objet d'études ; l'effet sur la santé des très nombreux produits que l'on met chaque jour sur le marché (pensons aux nouveaux savons, déo, peintures ...) n'est que peu prévisible.
- en matière économique, les marchés réagissent de manière quasi instantanée à toute nouvelle information (prix du baril de pétrole, démission d'un grand patron ...) ; on met de nouveaux produits sur les marchés en quelques mois ; MAIS entre les premières craintes des effets néfastes d'un produit sur la santé et les prises de mesures efficaces suite aux études épidémiologiques, il se passe de nombreuses années voire dizaines d'années. Les cas de l'amiante et de la cigarette sont exemplaires !
- le fœtus et les nourrissons sont les plus perméables aux effets de la pollution : 50% des maisons des jeunes couples sont construites et rénovées (différentes pollutions) entre 3 mois avant et 6 mois après la naissance de leur enfant !

Conclusion : prudence et respect du principe de précaution. Et surtout **droit d'accès à l'information en matière d'environnement** !

Jean-Marie Gillet

Prix citron



A notre majorité communale pour le prix "maison de paille" qui lui a été décerné par le MOC Brabant wallon. Cette distinction a été attribuée début mai à la plus mauvaise des 27 communes du Brabant wallon pour l'absence totale de projets en matière politique sociale du logement. Il est pourtant criant, et nous le regrettons fortement, qu'il n'existe pas de possibilité de se loger à Walhain à des loyers décents pour les jeunes ménages, les familles monoparentales ou celles en difficultés financières.

Pour tout contact

Secrétaire politique

Jean-Marie Gillet
 ☎ 010/ 65.74.41
 ecolowal@walhain.net

Conseil communal

Agnès Namurois
 ☎ 010/65.83.97

Vincent Lethé

☎ 010/65.55.22

Conseil de l'Aide Sociale

Marianne Sand
 ☎ 010/65.07.83

Agence Locale pour

l'Emploi

Danielle Gallez
 ☎ 010/65.88.16



Editeur responsable
et mise en page

Jacques Coppin
 Rue du Poncha, 3
 1457 Nil Saint Vincent
 ☎ 010/65.64.03

Imprimé sur papier recyclé

Saviez-vous que ?

Il n'y a pas que l'enfer qui est pavé de bonnes intentions. Walhain aussi ! Voyez-vous ça, on projette de construire un nouveau lotissement d'une dizaine de maisons à la rue du Maïeur à Tourinnes. La CCAT (Commission consultative pour l'aménagement du territoire) se prononce pour des entrées regroupées et la sauvegarde des frênes plantés le long du terrain en question il y a plus de 20 ans par une ancienne association walhinoise de défense (déjà !) de l'environnement. Et que voit-on, ce 18 mai dernier ? On les abat (en plein champ de froment, d'ail-

leurs) parce que c'est "plus facile" puisque le Collège n'a pas jugé utile d'imposer des entrées groupées dans cette rue à grand trafic. Incohérence et imbécillité (ou courte vue) ! D'une part, Walhain participe, sans beaucoup d'enthousiasme, à un Plan de Mobilité et prend quelques petites mesures visant ça et là à sécuriser nos routes. Tandis que, par ailleurs, le Collège de cette même commune prend des initiatives qui accentuent l'insécurité en multipliant les entrées privatives donnant directement sur une voie rapide. Quel gâchis, une fois de plus !

Agnès Namurois, conseillère communale, membre de la CCAT

Le coin des gourmets : Pour une journée tranquille

Ingrédients :

Acheter du poisson frais ou congelé, jeune cabillaud, saumon, en darnes, pavés épais. Salade, reste de légumes, pâtes, pommes de terre, tomates.

Préparation

Cuisson du poisson :
 Eau salée, thym, un petit morceau de feuille de laurier, poivre moulu ou en grains.

Mettre le poisson dans cette préparation froide de façon que celui-ci soit juste recouvert. Faire chauffer, surveiller, quand la préparation commence à faire des bulles, baisser le feu pour ne pas avoir d'ébullition. Retourner les morceaux, et constater la cuisson avec un couteau. Si le couteau traverse facilement, arrêter la cuisson. Laisser refroidir le tout avec un couvercle. Quand c'est froid, sortir les morceaux, les disposer sur un plat recouvert au frigo .

Dans un plat creux, préparer la salade: feuilles vertes, pommes de terre froides, pâtes..., si vous avez un reste de légumes cuits (choux fleurs, brocoli), un ½ poivron rouge ou vert et un ½ fenouil émincés finement, champignons crus émincés arrosés d'un jus de citron, mélanger le tout. Mettre au frigo dans un récipient fermé. Le lendemain prendre un saladier pour faire la sauce: sel de mer, poivre, une cuillère de vinaigre de cidre bio, 1 cuillerée de bonne moutarde et 2 cuillerées d'huile d'olive, colza, noix (bio). 2 cuillères d'huile pour 1 de vinaigre, ajouter 1 oignons pour épaissir.

Sortir le poisson, napper un peu de sauce sur celui-ci, et sur des morceaux de tomates. Verser le reste de la sauce pour mélanger la salade.

Jacqueline Foret

PRINCIPE DE PRÉCAUTION, QUAND TU NOUS TIENS...

Des antennes GSM dans le clocher de l'église de Walhain-centre ?

Selon toutes boîtes distribuées par la Fabrique d'église Notre-Dame à Walhain Centre, le Collège des Bourgmestre et Echevins aurait déjà donné son accord de principe à l'installation d'un relais d'antennes GSM dans ce clocher.

Tout d'abord, selon la législation actuelle, et nous le regrettons, le Collège ne doit plus octroyer d'autorisation. Pour mémoire, ce même Collège (à quelques membres près) avait rendu par contre un avis négatif en 1999 sur le projet d'installation d'antennes dans le clocher de l'église Saint-Servais de Tourinnes, projet qui avait d'ailleurs été retiré suite à la mobilisation exceptionnelle des riverains.

Enfin, l'installation de ces antennes dans un clocher situé à moins de 50 mètres

d'une école en pleine expansion est une aberration en terme de développement durable, vu les risques supposés qu'entraînent ces antennes dont les effets athermiques (1) ne sont pas encore évalués.

Et ce, d'autant plus que l'étude du promoteur a purement et simplement oublié de tenir compte des travaux d'agrandissement et de rehaussement de cette école

Alors, dans le doute, on s'abstient. Et ce n'est pas une diminution de l'intervention communale dans le budget de la fabrique d'église qui pèse plus lourd que les risques pour la santé des enseignants et d'une centaine d'enfants.

1. infos : www.teslabel.be

Vincent Lethé, conseiller communal